



## Mur mitoyen détruit et endommagé

Par **elyze182**, le **07/04/2008** à **22:19**

Bonjour,  
J'habite dans un immeuble, qui auparavant avait un autre immeuble mitoyen collé à lui..  
Il y a quelque temps, l'autre immeuble a été détruit pour pouvoir construire un immeuble avec des bureaux et supermarché..  
Cependant, lorsqu'ils ont détruit l'immeuble cela a endommagé la paroi du mien.. et cela a provoqué un problème d'étanchéité...  
La construction a bien avancé, mais le nouvel immeuble n'est plus mitoyen car il ya un espace le séparant du mien..  
Mon mur n'aurait pas du être refait pour éviter ce problème d'étanchéité ?  
Vu l'état de la construction, il est impossible de faire un ravalement de façade, la seule solution serait d'avancer le toit, pour éviter tous ces problèmes d'infiltration..  
Est-ce possible ?  
Puis-je agir contre l'immeuble voisin pour le paiement des travaux ?  
Merci de votre réponse